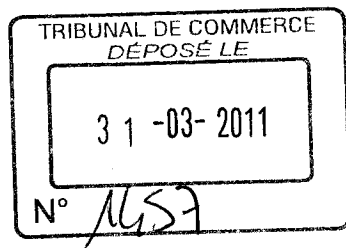
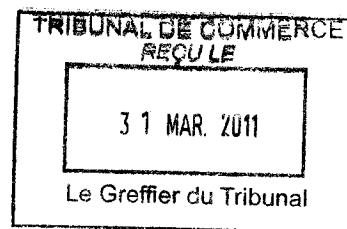


AUDIT MASSE & EGELE
Société de Commissariat Aux Comptes

Inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale
Des Commissaires Aux Comptes de Reims



A.J.C. INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 302 700 €

Siège social : 138 Rue Léon Faucher
51450 BETHENY

RCS REIMS B 304 103 195

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL EN SAS**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 31 DECEMBRE 2010**

S.A.R.L au capital de 8000 euros

R.C.S REIMS B 440 273 779

A4 Allée Santos Dumont BP 247 51687 REIMS Cedex 2

03.26.47.44.55

Aux associés, de la société A.J.C INTERNATIONAL

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 15 novembre 2010, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 juillet 2010, qui ont fait l'objet d'un examen limité de notre part, font apparaître un chiffre d'affaires de 1469 k€, en croissance de 12.7% par rapport à l'exercice précédent, et un bénéfice net de 269 k€ en progression de 14.5% comparativement à l'exercice 2009. Les capitaux propres s'élèvent à 1523 k€ et sont bien supérieurs à l'endettement qui s'élève à 719 k€ et est couvert par les actifs circulants qui atteignent 1177 k€.
- L'actif immobilisé de la société est composé de terrains, construction et agencements dont la valeur nette comptable est nettement inférieure à la valeur de marché.
- Il n'a pas été établi de situation intermédiaire depuis les comptes annuels au 31 juillet 2010, et à notre connaissance, aucune réduction d'activité n'a été identifiée depuis cette date.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

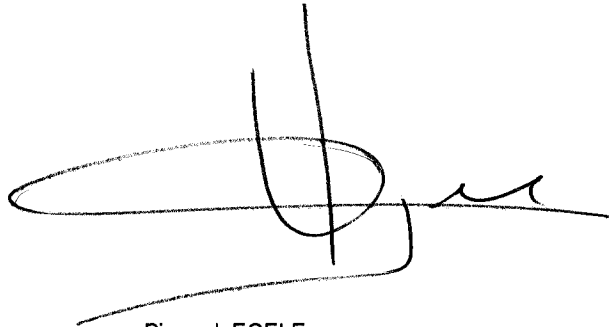
Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il ne nous a été communiqué aucun avantage particulier.

Reims, le 16 décembre 2010.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a series of loops and a horizontal line extending to the right.

Pierre J. EGELE